**Les 30 ans de cheminement de Paysans solidaires 1987-2017**

L’idée de PAYSANS SOLIDAIRES s’est ancrée pour la première fois lors de l’Assemblée du 29 novembre 1985, réunissant à Lausanne (Beaulieu) une soixantaine d’agriculteurs de Suisse romande. Le groupe d’organisation, constitué d’agriculteurs, s’est assuré la collaboration de quatre représentants français appartenant à l’organisation AFDI (agriculteurs français et développement international). Ces agriculteurs, constitués en groupe et en contact depuis plus de 10 ans avec des groupes d’agriculteurs d’Afrique, nous ont démontré les multiples possibilités et la richesse des échanges entre paysans d’ici et de là-bas.

De l’idée il a fallu passer à la réalisation. C’est à partir de 1987 que se sont constitué plusieurs groupements régionaux de PAYSANS SOLIDAIRES : Pied du Jura, Venoge-Jorat, la Broye, région morgienne.

Principe : chaque groupe s’organise de façon indépendante quant au choix du pays et aux financements d’éventuelles actions. Les groupes sont apolitiques et non confessionnels, partant d’un vécu commun qu’est le travail de la terre ; c’est d’abord l’échange d’expériences entre agriculteurs qui est privilégié et constitue la particularité de nos groupements. Mais très vite il a fallu élargir nos connaissances sur les conditions de vie de nos partenaires. Nos contacts peuvent paraître simples, mais ils ne sont de loin pas évidents, car il faut être accepté de l’autre, trouver sur place un répondant de confiance qui désire aller de l’avant, chercher un véritable rapprochement, une réelle compréhension.

La journée de Romainmôtier du 11 mars 1988 a rassemblé plus de 60 personnes. Son but : resserrer les liens entre les différents groupements, donner une orientation générale à PAYSANS SOLIDAIRES. Journée enrichie par la présence de deux personnalités : Pierre Petitat, de la coopération technique suisse et Thiam Abdoulaye, du Sénégal a brossé un tableau sur l’intervention des grandes sociétés étrangères, souvent très coûteuses et mal adaptées aux besoins des conditions locales. Il met en évidence l’importance de travailler avec la population locale et de s’armer de beaucoup de patience. En effet, les Européens sont habitués à agir vite et seuls, alors qu’en Afrique les hommes sont solidaires, peu pressés, pas toujours motivés pour des changements qui vont leur apporter parfois plus de souci et de travail. L’autre orateur, Pierre Petitat, a mis en évidence les nombreuses interventions, de taille, adaptées à la région avec un souci de durabilité. Suite à ces exposés, un riche échange s’en est suivi entre les participants. D’autres rencontres romandes ont été organisées au cours des années suivantes: à Grange-Verney (Moudon), Nyon et Oulens.

Après 30 ans, seuls deux groupements de PAYSANS SOLIDAIRES subsistent. Celui du « Pied du Jura » qui s’est investi au Tchad, entre autres dans le soutien des ateliers de couture et celui de la « région morgienne » qui s’est investi au Burkina Faso. Tout abord au sud- ouest Bérégadougou, région plutôt pluvieuse, proche de Bobo Dioulasso, pour le soutien d’une coopérative de sécheurs de mangues. Puis au nord à Barga, proche de Ouahigouya, dans la région très aride du Sahel.

**Le groupement de la « région morgienne » a connu trois étapes** : **Première étape : à Bérégadougou Coopérative de sécheurs de Mangue**

**1987** a été notre premier apprentissage de la patience puisqu’il a fallu attendre 11 mois pour obtenir une réponse de nos futurs partenaires. Les causes de ce retard étaient liées à l’assassinat du président Sankara. Par courrier et à l’aide de quelques photos, chaque agriculteur a présenté sa famille et sa ferme. L’adresse du groupement des sécheurs de mangues nous a été transmise par Marianne Golaz,de la coopération technique suisse du Burkina.

 2

**1989** du 7 au 23 février, ce fut l’immersion en Afrique vu que les 5 participants du voyage, Margueritte Golaz, Marinette et Pierre-Alain Tardy, André Bugnon et François Magnollay n’avaient jamais mis les pieds sur ce continent. Que d’émerveillements, d’étonnements et de palabres sous le manguier, autant de jour que de nuit, vu que nous étions tous répartis chez les paysans pour la nuit. Inoubliable ! Suite à notre voyage nous avons passé la commande de 1000 paniers de Kolokolo et contribué au fonds social de la coopérative.

**1991** un autre point fort a été vécu en invitant dans notre région, pour 2 mois, quatre membres de la coopérative : Alimata, Rosalie, Albert et Antoine, président de la coopérative. Répartis entre les membres de Paysans solidaires, ils changeaient de lieu toutes les semaines. Ils contribuaient aux travaux de la ferme et leur semaine était agrémentée par 1-2 visites par semaine. Chaque dimanche soir avait lieu une rencontre pleinière pour établir le bilan de la semaine écoulée et le programme de la semaine à venir. Une expérience très conviviale et stimulante pour notre groupement. Hélas, vu le coût de cette opération, nous ne l’avons pas renouvelée, car nous préférions investir cette somme au Burkina Faso. Pour financer ces invitations : 470 kg de cerises ont été cueillies chez Robert Favre, 100 poulets ont été engraissés chez Magali Cretegny, le taureau Fanfouet, engraissé chez Jean-Pierre Baud a été tué et découpé par les mains expertes d’André Bugnon, paysan.

Notre modeste contribution dans cette coopérative s’est concrétisée dans le soutien à la formation des cadres en gestion dans la recherche des nouvelles techniques de séchage, pour améliorer la qualité du produit fini, passant du séchage solaire au gaz puis, en partie, au séchage électrique.

**Changement de cap à partir de l’année 2000**. La coopérative des sécheurs de mangues a connu par période une forte croissance, tout en connaissant des hauts et des bas commerciaux, notamment en fonction des débouchés en Europe. D’importantes ONG se sont greffées sur ce projet de séchage, si bien que Paysans solidaires ne se sentait plus à sa place. C’est pourquoi, fort de cette première expérience et avec l’aide du CEAS, nous avons mis le cap au nord du Burkina, à Barga, où les villageois, selon les années, luttent pour leur survie.

**Deuxième étape: En région très aride du Sahel, à Barga . Le défi est de lutter contre les risques de famines**

Dès le départ des règles ont été élaborées et acceptées par tous : Les villageois de Barga sont les initiateurs et les porteurs du projet, le CEAS burkinabé évalue le projet et assure le suivi, Paysans solidaires stimule les échanges, les initiatives, la formation, valide le projet et participe au financement.

Notre première contribution a été de soulager le travail des femmes en passant de la mouture manuelle sur pierre à la mouture mécanique, à l’aide d’un moulin entraîné par un moteur à pétrole. Malgré le paiement pour chaque mouture, les femmes sont venues en nombre et après 2 saisons une certaine somme était disponible, vu le peu de réparations du moulin compte tenu de son bon état. L’initiative du comité, constitué en majorité d’hommes, a été d’utiliser cette somme d’environ 1000 FCH pour du petit crédit. Paysans solidaires, trouvant cette initiative intéressante, a complété cette somme de 500 FCH pour les encourager à condition qu’ils nous donnent les exigences pour bénéficier d’un petit crédit. Constituée par groupe de 3 femmes afin d’assurer leur remboursement, environ de 80 femmes devaient en bénéficier. Hélas les femmes n’ont jamais rien reçu de ce petit crédit, les hommes se l’étant approprié. Réaction de Paysans solidaires : tout le comité a été démis de ses fonctions avec l’exigence de rembourser la somme acquise. Il a fallu être patients et tenaces, mais grâce à la collaboration du préfet, les choses sont rentrées dans l’ordre. Suite à cette expérience (2008) nous avons engagé notre coordinateur Jules Ouedraogo, habitant hors du village, pour garantir sa neutralité et jouer le rôle d’interlocuteur avec villageois de Barga. Ce qui nous permet de mieux saisir leurs attentes et de comprendre nos exigences.

 3

**2005** Mise en place du périmètre maraîcher

Après 2 ans d’attente, la demande se fait insistante, le lieu d’implantation est défini et le projet de maraîchage est élaboré par le CEAS (centre écologique Albert Schweitzer). Son exécution est réalisée courant de l’année 2005. Pour un périmètre d’un ha clôturé, l’élaboration d’un puits maraîcher creusé à 17 m de profondeur (au lieu de 25 m vu l’instabilité du terrain), la formation maraîchère de 10 personnes, le coût total s’élève à 18 000 FCH. Dans ce coût sont compris 2000 FCH de contribution en travail des futurs maraîchers.

L’envie de cultiver des légumes a d’emblée été grande ; plus de 60 personnes intéressées, en majorité des femmes. Dans cette situation, l’on s’aperçoit vite que le facteur limitant est l’eau. Dans les conditions très arides du Sahel, il est de coutume de compter qu’un puits maraîcher peut satisfaire les besoins d’arrosage pour une surface maraîchère 2500 à 3000 m2, ce qui représente, pour cette première année, 40 à 50 m2 par personne. Mais avant de réaliser un 2ème puits, nos maraîchers doivent faire la preuve de leur persévérance de production pendant au moins 2- 3 ans. Ainsi un 2ème puits a été réalisé en 2008 sous la direction de Francis Balmer pour un prix de 10'000 FCH. En réalité, il ne nous a coûté que 5'000 FCH vu que la moitié du coût a été financé par les Amis de la Seine et Marne du Burkina Faso (ASMBF). Vu la progression des surfaces de légumes, le 3ème puits a été creusé en 2011 pour un coût de 8’000 FCH avec passablement de difficultés relationnelles avec l’entreprise.

**Bilan**: depuis l’année 2012 le périmètre maraîcher est autonome. Le nombre des maraîchers s’est stabilisé à 40 personnes avec une grande majorité des femmes. La surface cultivée par personne a fortement augmenté suite à l’introduction de la pomme de terre, qui représente la culture principale avec les oignons, des tomates, des choux et une dizaine de légumes divers. Une bonne partie de la production est autoconsommée et la part des légumes vendus représente une recette d’environ 4'000 FCH par année pour l’ensemble du jardin. Une recette bienvenue pour les femmes, pour financer les frais d’écolage des enfants et du ménage. Il nous est souvent rapporté que le jardin est un lieu de rencontres, d’échanges et de ressourcement.

**Troisième étape : La mise en en œuvre de la ferme pilote comprenant un périmètre bocager de 100 ha**

Notre rôle premier au Sahel, en tant que paysan, est de développer les bonnes pratiques agricoles permettant une production suffisante et durable, pour limiter la fréquence et la gravité des famines. Ce rôle ne peut se concrétiser qu’au travers de prises d’initiatives et de responsabilités des paysans de la commune de Barga.

Ce qui manque le plus au Sahel c’est l’eau, mais quand le peu de pluie tombe en quelques jours, elle emporte tout sur son passage, y compris la bonne terre, et c’est le début de la désertification. Que faire pour que le peu d’eau qui tombe pénètre dans le sol et profite à la végétation ? L’ONG Terre Verte, sous la gouvernance de Henri Girard, a trouvé la solution en développant un concept de ferme pilote, accompagné d’un périmètre bocager de 100 ha, intégrant une forte participation de la population locale. Cette démarche a séduit et motivé Paysans solidaires, vu les moyens mis en œuvre pour optimiser l’utilisation de toutes les ressources naturelles. La première vocation du bocage est de garder l’eau là où elle tombe par des aménagements parcellaires, des diguettes, des mares, des haies vives, afin d’atténuer l’action érosive des pluies qui tombent pour les 2/3 en juillet-août. Le périmètre bocager est un remembrement de terres, à la demande des propriétaires qui se rassemblent en groupement foncier ; et c’est lui qui le gère une fois terminer.

 4

Trois axes de travail : -- l’aménagement du bocage est géré sur le principe des travaux à haute intensité de main d’œuvre rémunérée (HIMO) ce qui permet d’impliquer la population locale (jeune, homme, femme) qui bénéficie d’un revenu stimulant le développement socio-économique de la région. – l’expérimentation de nouvelles techniques pour démontrer ce qu’il est possible de faire pour régénérer le sol et augmenter la production par de bonnes pratiques agricoles (rotation, zaïe, éviter le surpâturage, faire du foin). – la formation des populations : les jeunes (3 ans de formation), les adultes qui vont cultiver le bocage et la population de la région qui bénéficie d’un lieu de compétence.

Ces trois axes de recherche s’articulent autour de six secteurs de travail encadrés par un directeur. Ces secteurs sont : pépinière, élevage, encadrement technique, équipement agricole, cellule d’aménagement foncier, entretien du bocage.

 **2013 à 2015** il a fallu trois ans pour que ce projet arrive à maturité. – 2013 a été l’année pour faire connaître le concept de Terre Verte à notre coordinateur et au villageois de la commune de Barga, notamment en visitant d’autres fermes pilotes. – 2014 faire connaître ce projet prometteur chez nous en organisant trois conférences publiques avec la collaboration de Henri Girard, directeur de Terre Verte. Ce qui nous a permis de proposer un parrainage aux participants. Au cours de cette année il s’est mis en place à Barga une association nommée WEOFINTI qui signifie en moré : *redonner vie à l’environnement.*

 Etat des lieux :

 L’année 2016 est la première étape de mise en œuvre de la ferme pilote. Nous avons dû surmonter des problèmes liés au choix de l’emplacement, retardant de quelques mois la mise en place de la structure de la ferme qui comprend les bâtiments : magasin-bureau, logement du directeur et des visiteurs, cantine, forage, terrain expérimental. Les 2ème et 3ème étapes se concrétiseront en 2017 et 2018, elles comprendront la finition des bâtiments, la mise en place du périmètre bocager d’environ 100 ha.

**En conclusion nous bénéficions de 5 atouts** :

**1er atout**, suite aux visites des fermes pilotes, la motivation des paysans de Barga d'entrer dans la démarche *Terre Verte* est grande.

**2ème atout**, Terre Verte, le maître d'oeuvre, est une ONG expérimentée avec de solides références dans la pratique, soit plus de 500 ha de terre restaurée ; ce qui concerne 280 familles.

 **3ème atout**, nous avons pu compter sur l'ONG Helvetas-Burkina pour la description du projet. Suite au départ à la retraite de son directeur, Jean-Marie Samyn, nous pouvons bénéficier de ses compétences en tant que consultant.  **4ème atout,** nous bénéficions de l’expertise et du soutien de la fédération vaudoise de coopération

**5ème atout**,c’est la motivation de votre comité, sans oublier vos chaleureux encouragements et votre soutien financier.

Le président, François Magnollay